

République Française



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES

LE 24 OCTOBRE 2023

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles, dûment convoqué le mercredi 18 octobre 2023, s'est réuni dans la salle consulaire de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles – 268, route du Suet - 74350 CRUSEILLES, sous la présidence de M. Xavier BRAND, Président

Étaient présents ou représentés :

Commune d'Allonzier la Caille

Mme Claire MEGARD, Mme Catherine SGRAZZUTTI *procuration*, Mme Cécilia HORCKMANS *procuration*

Commune d'Andilly

M. Vincent HUMBERT

Commune de Cercier

M. Patrice PRIMAULT, *procuration*

Commune de Cernex

M. Vincent TISSOT, Mme Virginie JACOTTET *procuration*

Commune de Copponex

M. Julian MARTINEZ, Mme Geneviève NIER

Commune de Cruseilles

Mme Sylvie MERMILLOD, M. Claude ANTONIELLO, Mme Sonia EICHLER,
M. Bernard DESBIOLLES, Mme Valérie PERAY, M. Nathan JACQUET,
Mme Chrystel BUFFARD, M. Jérôme JONFAL *procuration*, M. Jean PALLUD

Commune de Cuvat

Mme Julie MONTCOUQUIOL, M. Philippe CLERJON

Commune du Sappey

M. Pierre GAL

Commune de Menthonnex en Bornes

M. Guy DEMOLIS, Mme Nathalie HENRY *procuration*

Commune de Villy le Bouveret

M. Jean-Marie TERRASSON (suppléant)

Commune de Saint-Blaise

Mme Christine MEGEVAND

Commune de Villy le Pelloux

Mme Charlotte BOETTNER

Commune de Vovray-en-Bornes

M. Xavier BRAND

Quorum : nombre total de délégués en exercice 28 ; présents ou représentés : 27 Absents : 1

Secrétaire de séance : Mme Sylvie MERMILLOD

Date d'affichage : 25 OCT. 2023

OBJET : BUDGET ZA LES VOISINS - EXERCICE 2023 DECISION MODIFICATIVE n°1

BUDGET ZA LES VOISINS - EXERCICE 2023 DECISION MODIFICATIVE n° 1

Il est nécessaire de faire un ajustement des crédits budgétaires ouverts sur le budget ZA les Voisins 2023. Cet ajustement permettra d'être au plus proche des besoins en dépenses et en recettes, pour la section de fonctionnement, et ce jusqu'à la fin de l'année.

Monsieur le Président soumet donc à l'Assemblée les propositions d'ouvertures de crédits suivantes :

DEPENSES FONCTIONNEMENT					
CHAPITRE	ARTICLE	LIBELLE	CENTRE COUT	FONCTION	MONTANT
011	617	Etudes et recherches	AZA8	90	200 €
TOTAL					200 €

RECETTES FONCTIONNEMENT					
CHAPITRE	ARTICLE	LIBELLE	CENTRE COUT	FONCTION	MONTANT
77	7788	Produits exceptionnels divers	AZA8	90	200 €
TOTAL					200 €

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'instruction comptable et budgétaire M14 ;

Vu la délibération n°2023-46 du 28 mars 2023 adoptant le budget primitif de la zone des Voisins pour l'exercice 2023 ;

Considérant qu'il convient de procéder à des ajustements de crédits sur le budget de la Communauté de communes ;

**Le Conseil Communautaire
de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles,
entendu l'exposé de son Président, après en avoir délibéré, à l'unanimité**

→ **DECIDE** de procéder aux modifications de crédits sur le budget ZA les Voisins comme ci-dessus définies et équilibrées comme suit :

- Fonctionnement : 200 €

La Secrétaire de Séance
Sylvie MERMILLOD

Acte certifié exécutoire le : 25 OCT. 2023

Le Président
Xavier BRAND

